

**Pour le CNC, aucune sanction requise.
Rendez-nous l'équipe du Méliès, Madame Voynet !**

par le Collectif Indépendant des Spectateurs du Méliès (C-Ism)

Le 12 juin 2013, le CNC a rendu son rapport sur le Méliès à Dominique Voynet. Les irrégularités comptables qu'il constate ne le conduisent à aucune demande de reversement, ni à aucune sanction. C'est donc que ces irrégularités sont bénignes. Elles s'expliquent, comme le disait l'équipe depuis le début des hostilités, par le flou réglementaire qui existe autour des séances non-commerciales. Le CNC, pour qui la responsabilité en cas de dysfonctionnement relève de la titulaire de l'autorisation d'exercice, soit Dominique Voynet elle-même, précise par ailleurs :

- Que les irrégularités prennent leurs sources avant, puis au moment même de la municipalisation : " Des témoignages concordants évoquent une pratique héritée de la structure associative qui gérait le cinéma avant sa reprise par la municipalité en 2001 ". Directeur du service culturel à ce moment-là, l'actuel élu à la culture, M. Cuffini, a accompagné la municipalisation, sans qu'aucune procédure comptable ne soit mise en place par lui pour traiter ces séances dites non commerciales. Interrogé, il affirme avoir tenu des comptes, mais ceux-ci restent introuvables, perdus dans un déménagement, si l'on en croit ce qui est écrit dans le compte rendu de l'enquête administrative interne...

- Que cette pratique litigieuse concernant 15 séances par an (sur 4000) s'est poursuivie jusqu'en novembre 2012, à l'occasion au moins de deux séances, sous la responsabilité de la directrice actuelle du Méliès, alors directrice administrative et financière, en toute connaissance de cause. Cette dernière avait de plus succédé à deux directeurs généraux adjoints, directeurs par intérim du Méliès entre mars et octobre 2012.

- Que les dysfonctionnements constatés ont été exposés en toute transparence par l'équipe et la ville. "Toutes les personnes interrogées, poursuit le CNC, ont indiqué que les recettes non déclarées étaient conservées au sein du cinéma avant d'être reversées dans la billetterie classique ", non sans relever sa difficulté à vérifier à partir des bordereaux cette affirmation unanime.

Quand D. Voynet détourne le sens des rapports externes

La Maire, Dominique Voynet, prétend que ce rapport conduit "au même constat" que celui de son enquête administrative interne. Or le rapport de la Ville parlait, lui, de «détournements pour des sommes considérables » (143 000 euros... que nul ne confirme, et certainement pas le Trésor public, contrairement à ce que disent les élus de la majorité), accusait Stéphane Goudet d'être à l'origine d'un mécanisme créé des années avant son arrivée, affirmait que les séances scolaires ne font l'objet d'aucune comptabilité, ce que le CNC ne corrobore

nullement, évoquait une fausse caisse noire et même des achats de drogue (mais au conditionnel) et faisait mine d'ignorer le reversement systématique des recettes des séances non commerciales dans la caisse du cinéma. Il est évident que l'organisation frauduleuse décrite par ce rapport administratif à charge n'est nullement confirmée par celui du CNC, ce qui révèle l'ampleur des accusations sans preuve et des diffamations dont l'équipe a été victime.

Il est en effet évident qu'en cas de préjudice, même mineur, le CNC aurait demandé une sanction, ne serait-ce que sous la forme d'un avertissement. Ce qu'il n'a pas fait, tout comme la communauté d'agglomération Est Ensemble a refusé, après avoir lu l'enquête administrative orientée, de porter plainte, contrairement aux affirmations de la Maire.

Dominique Voynet, pourtant, avait tiré de son enquête administrative interne très contestée de lourdes conséquences en sanctionnant des agents (mutations, licenciement du directeur artistique, non renouvellement du contrat de la programmatrice), sans même attendre ce rapport du CNC qui refuse, lui, toute sanction. Parler de conclusions identiques est donc un mensonge flagrant.

Au printemps, ses accusations perdant toute crédibilité, la Maire a changé de discours en répétant que la page était tournée, que le Méliès redémarrait comme par le passé, tout en interdisant les rencontres avec les réalisateurs, après que trois d'entre eux sont venus apporter leur soutien à l'équipe disloquée... Plutôt que d'assumer cette politique du zéro débat, la maire préfère discréditer les soutiens de l'équipe, qu'elle accuse à tort de saboter les rencontres et de prendre les spectateurs « en otage ».

45% de perte de fréquentation !

L'été arrivant, la fréquentation du Méliès continue à être très en deçà du niveau antérieur : baisse « apocalyptique », écrit Dominique Voynet, de 45 % des entrées sur les six premiers mois de l'année 2013, incluant une grève de soutien de 46 jours de la quasi totalité de l'équipe (grève dont la responsabilité est imputable à Dominique Voynet seule, pour n'avoir ni voulu négocier avec les salariés, ni voulu entendre leurs arguments). Depuis la fin de la grève, la chute est encore de 30 %. Les recettes perdues s'élèvent désormais à plus de 200 000 euros ! Le tout nouveau discours de la maire consiste à dire que personne n'est irremplaçable et que 10 ans à la tête d'une structure culturelle pour un même directeur artistique sont bien suffisants. Justifications indécentes.

Car le mal a été fait, des agents ont été publiquement calomniés. Il n'existe qu'une issue, leur réintégration pour laver leur honneur et leur permettre de poursuivre le travail remarquable qu'ils ont accompli.

Les Actions du Collectif Indépendant des Spectateurs du Méliès

La manifestation du 8 juin

La réintégration des agents diffamés et injustement sanctionnés, c'est l'objectif poursuivi par le C-ism (Collectif Indépendant des Spectateurs du Méliès) qui s'est constitué en février 2013. Ce Collectif a organisé de nombreuses manifestations qui avaient à la fois pour but de défendre les salariés injustement calomniés et le devenir du cinéma d'art et d'essai mis à mal par la perte d'une partie de son équipe et de son directeur artistique Stéphane Goudet, cette lutte rejoignant les luttes d'autres cinémas indépendants, en concurrence avec les grands groupes tels que MK2, UGC, etc.....

Le 8 juin dernier, une grande manifestation organisée par le C-ism et l'association Renc'art au Méliès avait lieu : des centaines de spectateurs ont défilé dans Montreuil, comme 4 mois plus tôt, et se sont retrouvés dans une école où un débat a été tenu.

Lors de ce débat se sont exprimées de nombreuses personnalités du cinéma : Laurent Cantet, Jean-Pierre Thorn, Christian Rouaud, Dominique Cabrera, la société des réalisateurs de films, par la voix de son président, Jean-Jacques Jauffret, le délégué général du Groupement National des Cinémas de Recherche, Jérôme Brodier. Certains cinéastes ou responsables de structure, n'ont pu se déplacer, mais ont tenu à faire connaître leur soutien à ce combat : Jean Louis Comolli - Robert Guédiguian - Dominik Moll - Gérard Mordillat – Nicolas Philibert - Chantal Richard - Bertrand Tavernier – Michèle Soullignac directrice de Périphérie à Montreuil.

Une lettre écrite par Patrick Brouiller président de l'AFCAE (Association Française des Cinémas d'Art et Essai, dont la vocation est de défendre le cinéma d'art et essai), a été lue par Dominique Cabrera. Cette lettre rappelait « l'importance de préserver la diversité cinématographique qui constitue les fondements de l'exception culturelle. (...) Comme d'autres cinémas indépendants «art et essai », le Méliès, est à cet égard devenu, grâce au travail de son équipe de ces dernières années, un lieu emblématique qui garantit le pluralisme et la diversité du cinéma. »

<http://www.youtube.com/watch?v=gjduMTwsMBM&feature=youtu.be>

Les Méliès éphémères

De son côté, Stéphane Goudet, en partenariat avec l'association Renc'art au Méliès et le C-ism a organisé plusieurs séances dites « Méliès Ephémère ». Certaines ont eu lieu à la Parole Errante à Montreuil, une à St Ouen, deux autres à Paris... Les séances reprendront à la rentrée de septembre pour continuer ce combat et travailler ensemble au projet culturel du futur cinéma.

En effet, le C-ism a la conviction, après avoir pris connaissance des faits de ce dossier depuis 2008, qu'il y a eu un véritable acharnement orchestré pour discréditer et sacrifier cette équipe. La prétendue découverte de l'irrégularité comptable n'a été qu'un prétexte pour la démanteler et la salir aux yeux de tous. Sinon, pourquoi ne pas avoir remonté la chaîne de responsabilités qui aurait identifié les véritables responsables ?

Actions !

Les 3 agents suspendus (programmatrice jeune public, comptable et directeur artistique) ont porté plainte pour diffamation sur les faux usages de la fausse caisse noire et ont contesté devant le tribunal administratif leurs sanctions officielles (licenciement du directeur artistique, pour "non dénonciation d'une irrégularité comptable et non respect du devoir de réserve") ou déguisées (les deux régisseuses changées de service sans le moindre conseil de discipline et contre l'avis unanime de la commission administrative paritaire).

Aussi, la détermination du C-ism est inébranlable : la lutte continuera, avec tous ceux qui appréciaient le cinéma Méliès de Montreuil, jusqu'à la victoire, c'est-à-dire la réintégration de toute l'équipe qui a fait, bien au-delà de Montreuil, la renommée de son cinéma. Pour que le Méliès, lorsqu'il emménagera à l'automne 2014 dans le futur six salles porté et défendu par cette équipe, continue à rayonner dans le cadre d'une politique culturelle ambitieuse donnant toute sa place au cinéma !

Montreuil, le 7 juillet 2013